

**Service Régional
de l'Information Statistique
et Économique**

8, avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Dossier suivi par : P. PAILLER
 Tél. : 04 95 51 86 10
 Mèl. : rise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr

Bastia, le 02 février 2023

L'AGRICULTURE CORSE EN 2020

Le nombre d'exploitations agricoles ne baisse plus

L'érosion du nombre d'exploitations, observable à l'échelle nationale depuis cinq décennies, laisse place à une inversion de tendance en Corse. C'est la seule région, avec la Guyane (+ 2,5 %), où le nombre d'entités augmente depuis le dernier recensement agricole de 2010 (+ 4,5 %). L'île gagne ainsi plus d'une centaine d'exploitations, avec 2 936 entités recensées en 2020.

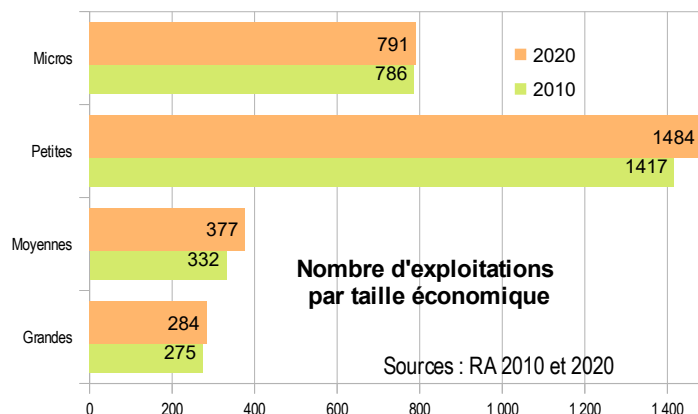
	Evolution sur 50 ans		Evolution annuelle (%)				2020
	1970	1970/1979	1979/1988	1988/2000	2000/2010	2010/2020	
Corse	8 884	-2,6%	-3,5%	-2,9%	-2,4%	0,4%	2 936
2A	3 605	-2,7%	-3,7%	-3,1%	-3,2%	0,2%	1 016
2B	5 279	-2,5%	-3,3%	-2,8%	-1,9%	0,6%	1 920
France Métro	1 587 607	-2,5%	-2,4%	-3,5%	-3,0%	-2,3%	389 779

Sources : Recensements agricoles

Aux chefs de ces exploitations s'ajoutent 184 coexploitants. L'effectif des dirigeants d'entités agricoles s'élève donc à 3 120, soit + 3,9 % par rapport à 2010. Parmi eux, 26 % sont des femmes, la Corse rattrapant le taux national de féminisation de la profession, qui a lui stagné.

Forte progression des formes sociétaires

L'agriculture corse reste une activité de petites structures, néanmoins le nombre de formes sociétaires s'est fortement accru, avec un essor particulier des EARL, dont la part a doublé dans l'ensemble des exploitations en dix ans. Les EARL se rencontrent surtout en arboriculture (57) et viticulture (63), les GAEC en ovins/caprins (51).

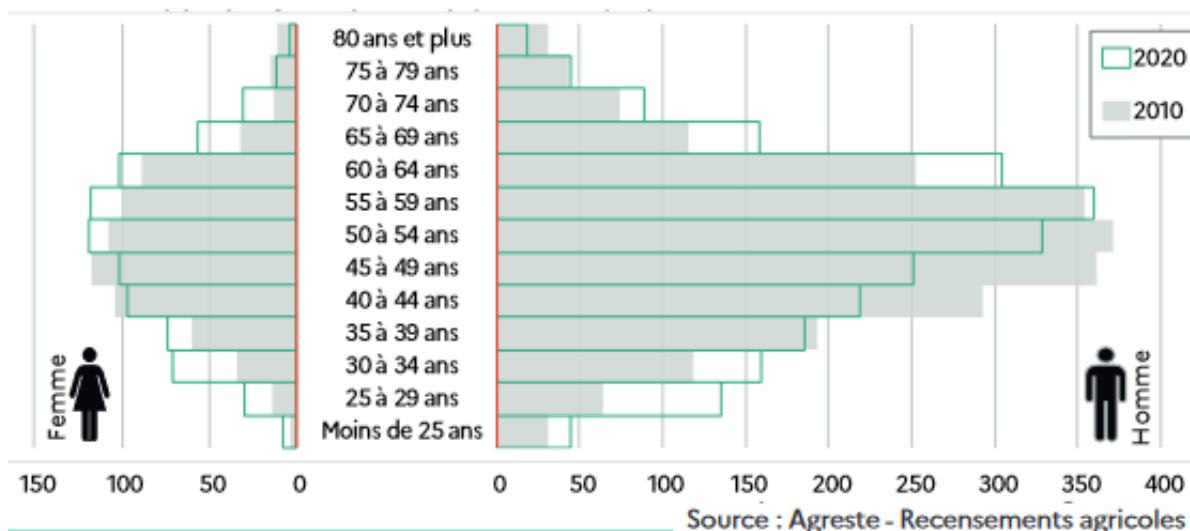


STATUTS	2010	2020	Evolution	Parts 2010	Part 2020
Toutes exploitations	2 810	2 936	4,5%	100%	100%
Exploit°s individuelles	2 507	2 448	-2,4%	89,2%	83,4%
Formes sociétaires	303	488	61,1%	10,8%	16,6%
dont GAEC	62	99	59,7%	2,2%	3,4%
dont EARL	101	217	114,9%	3,6%	7,4%

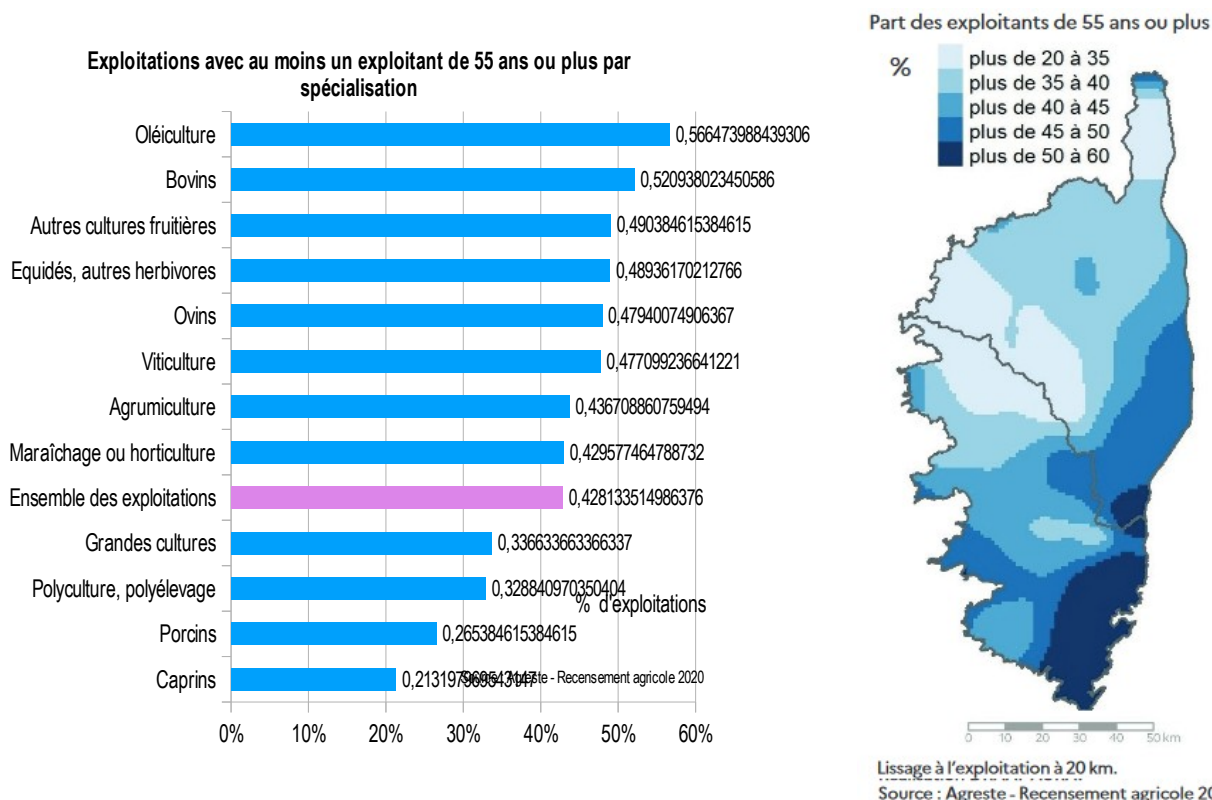
Sources : RA 2010 et 2020

Âge des exploitants : pas de vieillissement, mais plus d'anciens et de jeunes

Là aussi à rebours du continent, on ne constate pas un vieillissement marqué des agriculteurs. L'analyse par âge est cependant complexe. Si l'âge moyen a baissé de 5 mois en dix ans, pour s'établir à 50 ans et 5 mois en 2020, l'âge médian a augmenté : la moitié des chefs et coexploitants a plus de 52 ans en 2020, soit un an de plus qu'en 2010. Pour l'âge moyen, cela se traduit sur la pyramide des âges par une forte poussée des classes les plus jeunes (40 ans et moins), contrebalancée en partie seulement par la permanence accrue des plus anciennes (55 ans et plus). En revanche, pour les classes intermédiaires (40 à moins de 55 ans), qui sont les plus nombreuses, les contingents sont beaucoup plus importants en 2010. Leur influence engendre l'augmentation de l'âge médian.

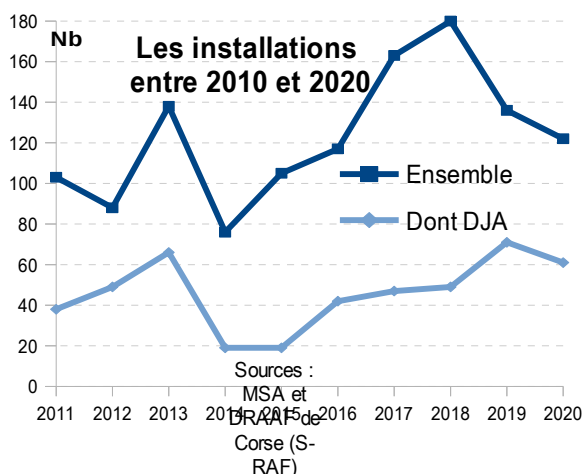


Si l'on zoome sur les exploitations dirigées par au moins un senior (55 ans ou plus), on constate que leur part est moins élevée en Corse qu'à l'échelon national : 43 % sur l'île contre 50 % dans l'Hexagone pour ces exploitants proches de l'âge légal de la retraite ou l'ayant déjà atteint. En Corse, cette part est la plus importante en élevages bovins et oléiculture, (plus de la moitié des exploitations du secteur) et la plus faible en élevages porcins et caprins (un quart ou moins de l'ensemble des entités de la filière). Les seniors sont également sous représentés parmi les exploitations en agriculture biologique, puisque seulement 35 % de celles-ci comptent au moins un dirigeant senior. En projection géographique, les seniors sont plus présents sur la côte orientale jusque dans l'extrême Sud, où leur densité est maximale. Globalement, ils se répartissent un peu plus en Corse-du-Sud, où ils rassemblent 45 % des exploitations, qu'en Haute-Corse (42 %).



Installations : en 10 ans, une nouvelle génération plus féminine et mieux formée

Les exploitants installés depuis le recensement de 2010 dirigent 4 exploitations sur 10 en Corse dix ans plus tard, soit 1 166 entités. Le renouvellement de la profession est beaucoup plus marqué qu'à l'échelle nationale, où ces nouveaux agriculteurs ne représentent que 25 % de l'ensemble des exploitations. Dans les filières animales, leur part est plutôt mesurée pour les détenteurs d'ovins (32 %) ou de bovins (28 %) et assez élevée pour les apiculteurs (51 %) et les éleveurs de caprins (53 %) et de porcins (60 %). Pour les spécialisations végétales, les parts de nouveaux installés depuis 2010 sont assez homogènes autour de la moyenne régionale (40%). Logiquement plus jeunes, même si un sur quatre a néanmoins 50 ans ou plus en 2020, ces nouveaux exploitants ont également un niveau de formation générale supérieur. Les femmes y sont plus nombreuses, ainsi que les pratiques porteuses d'avenir (agriculture biologique, circuits courts).



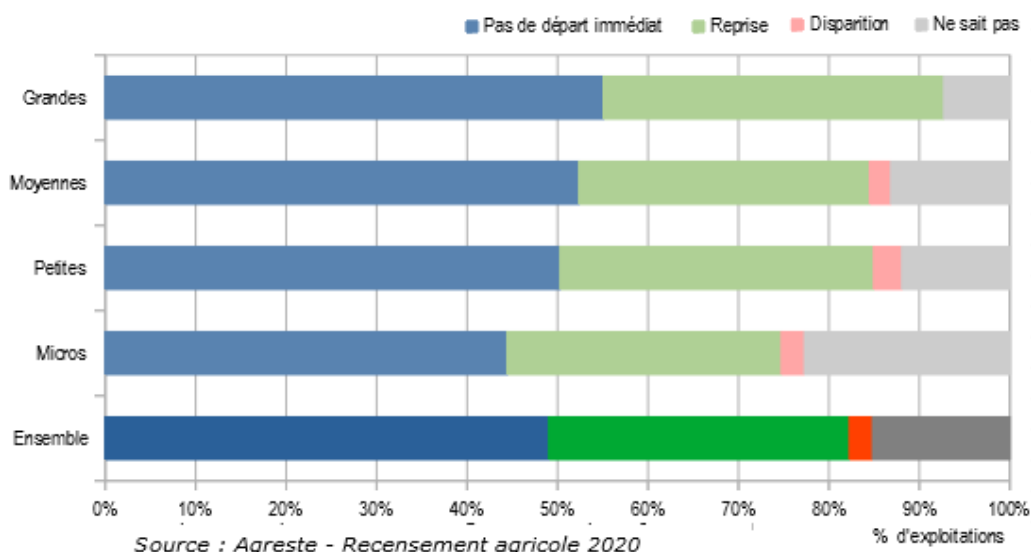
	Exploi°s avec chef installé après 2010	2010 ou avant	Ensemble des exploi°s
Femmes cheffes d'exploit°	31,6%	21,3%	25,4%
Age moyen du chef d'exploit°	41 ans 8 mois	56 ans 5 mois	50 ans 5 mois
Niveau de formation au - bac	76,6%	53,8%	62,8%
Niveau de formation > bac	35,8%	20,5%	26,6%
Micro et petites exploi°s	80,8%	75,3%	77,4%
Vendant en circuit court	82,2%	77,4%	79,3%
En agriculture biologique	20,0%	15,5%	17,4%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Transmissions : un sexagénaire sur deux restera en place dans les 3 ans

Dans leurs réponses au recensement 2020, 80 % des chefs et coexploitants de plus de 60 ans (à la tête d'un quart des exploitations corse) envisagent la continuité à court terme (3 ans) de leur exploitation (pas de départ immédiat ou reprise connue de l'exploitation). C'est 20 points de plus que la moyenne nationale. La moitié compte poursuivre son activité, certains parmi les plus âgés, continuant sans doute néanmoins à exercer dans l'attente d'une perspective de succession. La reprise de l'exploitation est certaine pour un tiers de ces exploitants en fin de carrière, à 90 % dans le cadre familial. La disparition de l'exploitation n'est envisagée que par une part infime des exploitants (2,5 %), et encore, dans deux cas sur trois, les terres iront à l'agrandissement d'autres exploitations et ne seront pas perdues pour l'usage agricole.

Cette continuité à court terme de l'activité des exploitations est croissante avec leur taille économique (cf graphique). Attention, ces données proviennent de déclarations d'intention, susceptibles d'évoluer.



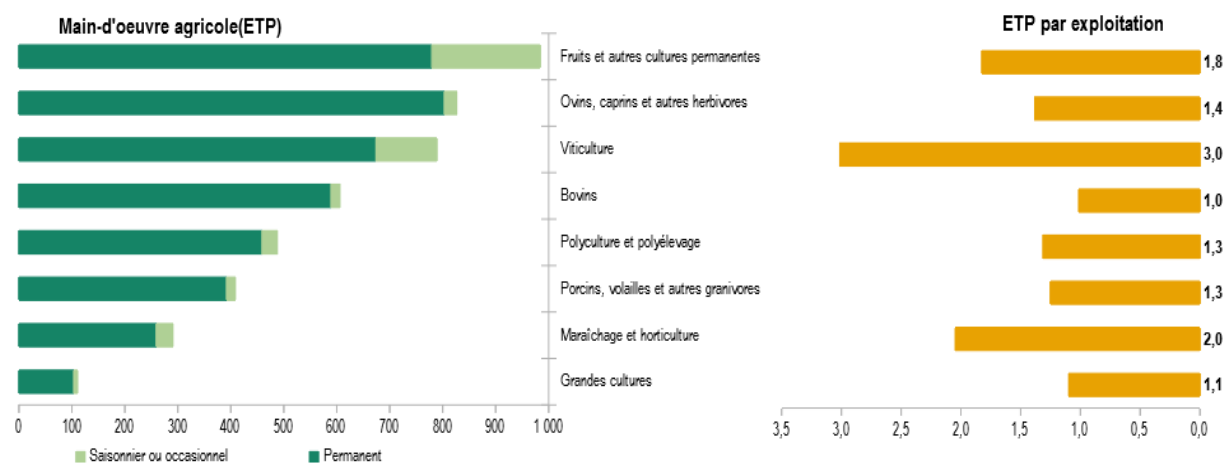
Emploi agricole : forte augmentation, portée par les formes sociétaires

Si le nombre de personnes évolue peu, le volume de travail généré par les exploitations (qui intègre aussi les saisonniers) est en revanche en forte croissance, passant de 4 000 à 4 500 équivalents temps plein (ETP), soit +12 % en dix ans. Ce sont les exploitations sous formes sociétaires qui absorbent l'intégralité de cette hausse de l'emploi, notamment car leur nombre s'est fortement accru depuis le dernier recensement (cf supra). Elles représentent dorénavant plus du tiers de l'emploi total, contre un quart dix ans auparavant. A contrario, le nombre d'exploitations individuelles (- 2%) et l'emploi qu'elles génèrent (- 6%) ont légèrement fléchi. En moyenne, elles emploient 1,1 ETP par exploitation contre 3,5 pour les formes sociétaires.

La hausse concerne particulièrement les salariés permanents non familiaux (+17%). En revanche, comme sur le continent, la main d'œuvre familiale hors chef d'exploitation, qui travaille très majoritairement à temps partiel, est en recul (-24 %). Le recours au travail saisonnier a presque doublé, essentiellement dans les exploitations viticoles et arboricoles, fortement tributaires de ce type d'emploi.

Evolution de la main d'œuvre agricole en Corse entre 2010 et 2020	2010	2020	Evolution (%)	Evolution	Part du total en 2020 (%)	Part du total en 2010 (%)
Volume de travail mobilisé sur l'année (ETP)	4 017,3	4 504,6	12,1	487,3	100,0	100,0
Chef d'exploitation ou coexploitant	2 438,5	2 668,4	9,4	229,9	59,2	60,7
Main d'œuvre familiale permanente	444,9	337,4	-24,2	-107,5	7,5	11,1
Total chefs, coexploitants et familiaux	2 883,4	3 005,8	4,2	122,4	66,7	71,8
Salarié permanent non familial	902,4	1 055,9	17,0	153,5	23,4	22,5
Saisonnier ou occasionnel	231,6	443,0	91,3	211,4	9,8	5,8
Au sein des exploitations sous statut individuel	2 985,6	2 813,6	-5,8	-172,0	62,5	74,3
Au sein des exploitations sous forme sociétaire	1 031,7	1 691,0	63,9	659,3	37,5	25,7

Source : Agreste – Recensements agricoles 2010 et 2020



A signaler que le recours aux prestataires est pratiquement inexistant en Corse, seules 25 ETP par des entreprises de travaux agricoles et 43 ETP d'autres prestataires privés (majoritairement dans les vignes et clémentiniers pour ces derniers) ont été consommés en 2020.

Surfaces agricoles : explosion de la culture d'immortelle

La SAU des exploitations est stable sur 10 ans, autour de 167 000 hectares (-0,5%). Elle est à 90 % constituée de prairies, qui elles aussi ont peu évolué. Parmi les cultures en expansion, aussi bien en nombre d'exploitations en possédant qu'en superficies, les céréales, légumes et cultures fruitières (dont plus de la moitié sont des oliviers ou des clémentiniers) voient leurs surfaces augmenter de 10 %. Le fort développement des PPAM est porté par l'essor de la culture d'immortelle. A contrario, les fourrages annuels sont en chute libre. Les superficies de vignes consacrées aux vins d'appellation continuent à progresser (+ 236 ha en AOP et + 458 ha en IGP), au détriment des autres vignes à raisin de cuve (- 549 ha).

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Principales surfaces	Exploitations en ayant			Surfaces (ha)		
	2010	2020	Evolution	2010	2020	Evolution
SAU	2 777	2 891	4,1%	167 896	167 093	-0,5%
Prairies*	1 864	2 125	14,0%	149 846	149 047	-0,5%
Céréales	51	89	74,5%	1 209	1 336	10,5%
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales	50	125	150,0%	214	618	189,3%
Légumes frais	168	237	41,1%	488	538	10,3%
Fourrages annuels	76	46	-39,5%	945	541	-42,8%
Vignes à raisin de cuve	284	345	21,5%	6 676	6 795	1,8%
<i>dont AOP</i>	171	227	32,7%	3 914	4 150	6,0%
<i>dont IGP</i>	100	144	44,0%	1 910	2 368	24,0%
<i>dont autres</i>	74	53	-28,4%	741	192	-74,1%
Cultures fruitières	868	935	7,7%	7 071	7 793	10,2%

* Prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés

Sources : RA 2010 et 2020

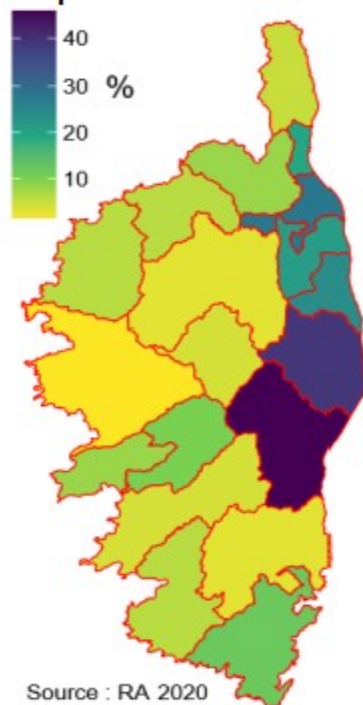
Irrigation : certaines filières fortement consommatrices

Les superficies équipées pour l'irrigation représentent près de 21 000 hectares, reliés pour la très grande majorité à un réseau collectif et utilisant pour plus de la moitié un système par aspersion.

En 2020, 2/3 de ces surfaces ont été effectivement irriguées. En superficie, les prairies arrivent en tête, mais avec un taux d'irrigation relativement faible. Les vignes IGP ont été irriguées au trois quarts, au contraire de celles en AOP, contraintes par leur cahier des charges (à signaler qu'en raison d'une très forte sécheresse, des dérogations ont été accordées en 2022). Les surfaces en maraîchage et les vergers nécessitent beaucoup d'eau et sont quasiment intégralement irrigués, à l'exception notable des oliviers, résistants et peu gourmands en la matière.

Avec l'accélération du réchauffement climatique, l'eau est un sujet prégnant, en Corse comme ailleurs. Le projet Acqua nostra 2050, porté par l' Office d'équipement hydraulique de la Corse prévoit, à cette échéance, un doublement des surfaces irriguées, permettant de répondre à un accroissement des besoins estimé à 40 %.

Part des surfaces irrigables dans la SAU par intercommunalité



SURFACE IRRIGABLE PAR :	Surface irrigable		Nombre d'exploit°s *
	Hectares	%	
Type d'irrigation			
Aspersion	11 667	56,2%	736
Gravité	1 368	6,6%	122
Micro irrigation	7 743	37,3%	714
ENSEMBLE	20 778	100%	1 358
Type de prélèvement			
Réseau collectif	18 232	87,7%	1 034
Réseau individuel	1 934	9,3%	278
Prélèvement mixte	612	2,9%	46
ENSEMBLE	20 778	100%	1 358

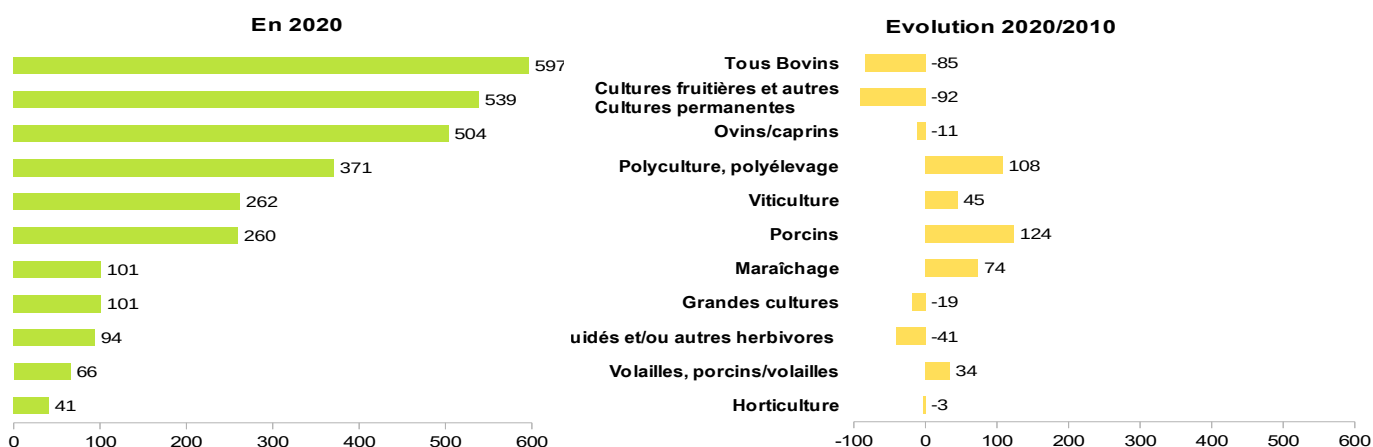
* une exploitation peut cumuler plusieurs types d'irrigation

CULTURE (ha)	Irrigué en 2020	% surface de la culture
Prairies permanentes productives	3 580	11,5%
Prairies temporaires	931	31,9%
Prairies artificielles	175	51,9%
Luzerne (hors déshydratée)	684	64,0%
Maïs grain et maïs semence	468	96,5%
Clémentinier	1 834	95,5%
Pomelo	204	97,1%
Oranger	104	99,0%
Kiwi	279	98,9%
Amandier	230	64,6%
Olivier	651	30,6%
Légumes frais	365	94,3%
Vignes AOP	727	17,5%
Vignes IGP	1 728	73,0%

Les spécialisations

Les exploitations spécialisées en bovins, arboriculture et élevages ovins ou caprins restent les plus représentées sur l'île. Néanmoins, leur nombre est en recul : pour les bovins (- 85 exploitations), la baisse est sensible ; pour les ovins/caprins, on parle plus d'une stabilité (- 11 exploitations) et pour les vergers, cela s'accompagne d'une concentration des terres (la SAU moyenne passant de 15 à 22 hectares en dix ans). La viticulture confirme sa bonne santé (+ 45 exploitations), tandis que les filières maraîchère (+ 74 exploitations) et porcine (+ 124 exploitations) sont en plein essor.

Le dynamisme plus ou moins avéré des filières se traduit à travers les installations depuis 2010 (cf supra).

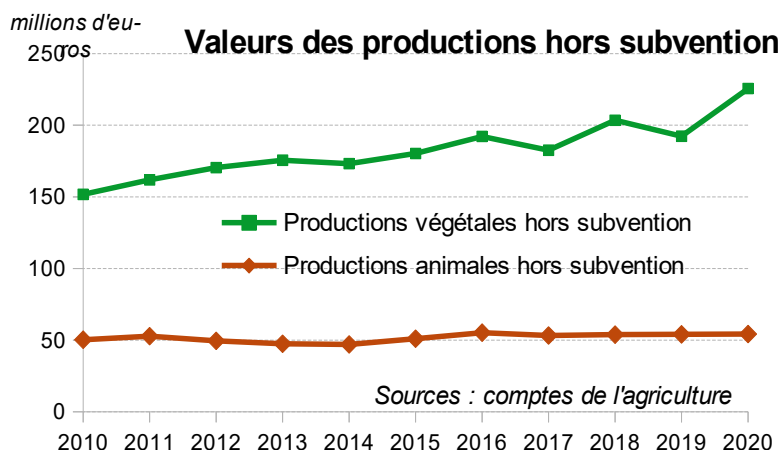


En termes économiques, la valeur des productions végétales (hors subvention) a augmenté de 50 % en dix ans. La viticulture, malgré la crise covid, continue d'exporter à l'international 20 % de sa production. La filière clémentine poursuit sa modernisation, avec le lancement de chantiers d'unités locales de transformation pour les fruits de calibre insuffisant, qui étaient auparavant traités sur le continent. La châtaigneraie s'est relevée des attaques de cynips en début de décennie.

En revanche, la valeur des productions animales stagne depuis 2010. Leurs filières souffrent de différents handicaps : difficultés sanitaires récurrentes, problèmes ponctuels liés aux abattoirs, pénurie en fourrages

locaux, intensifiée par la sécheresse croissante et nécessitant des importations coûteuses. L'apiculture, en particulier, vit une période délicate

avec une population d'abeilles déclinante. Les rendements ont ainsi chuté de 50 % lors de ces dernières campagnes.

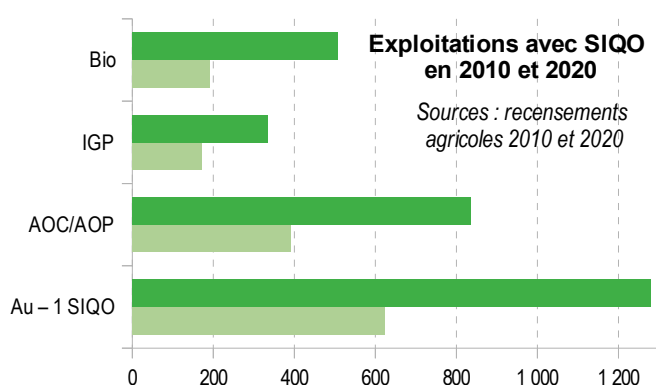


Les signes de qualité

Avec 1 281 des exploitations (soit 44% de l'ensemble) produisant sous un ou plusieurs signes de qualité ou d'origine (SIQO), la Corse fait partie des régions françaises les plus investies dans la démarche. En dix ans, le nombre d'entités concernées a doublé, progression constatée pour chacun des principaux SIQO (AOC/AOP, IGP, bio). Parmi les spécialisations insulaires, la production sous signes de qualité est depuis des décennies la norme dans la viticulture. Sur les 257 exploitations viticoles corses, 209 bénéficient d'une AOC, 140 d'une IGP et 85 sont engagées en agriculture biologique. Au total, 97 % possèdent au moins un SIQO.

En arboriculture, deux tiers des exploitations détiennent au moins un SIQO. Avec cumul possible, un quart des conducteurs de vergers travaillent en bio, un tiers en AOC, ce qui est également le cas en IGP.

Chez les éleveurs, un tiers des détenteurs de volailles, de porcins ou de caprins est engagé dans les SIQO, tout comme 40 % des possesseurs d'ovins.



Les exploitations les plus grandes sont impliquées à 90 %, notamment à travers les SIQO viticoles et fruitiers. L'ensemble des exploitations, toutes tailles économiques confondues, suit le mouvement, via aussi les SIQO issus de l'élevage (brocciu, charcuterie, miel), s'appuyant sur des races locales reconnues.

Nécessitant plus de main-d'œuvre, ces exploitations misant sur la qualité participent pleinement au maintien et au renouveau des activités agricoles insulaires

Spécialisation	Poids des expl ^o s avec SIQO* dans leur spécialisation (%)
Grandes cultures	38,6
Maraîchage	21,8
Fleurs et/ou horticulture diverse	14,6
Viticulture	97,3
Fruits	64,9
dont agrumes	83,5
dont fruits à coque	70,1
dont olives	50,3
Bovins	11,4
Ovins	41,0
Caprins	32,5
Equidés et/ou autres herbivores	19,1
Porcins et combinaisons de granivores	33,1
Volailles	33,3
Polyculture et/ou polyélevage	61,2
Ensemble des exploitations	43,6

Source : recensement agricole 2020

* y compris bio